



**Communiqué
pour publication immédiate**

**Négociations rompues et mandat
de grève au Château Montebello**

Montebello, le mardi le 4 mai 2010—C'est par un vote de 94% que les travailleurs et travailleuses du Château Montebello ont donné un mandat de grève à leur comité de négociation.

La convention collective de la section locale 4281 des TCA-Québec était échu depuis le 31 décembre dernier. Le syndicat a rompu les négociations le 15 avril dernier et a décidé d'aller rencontrer les membres afin de valider son mandat.

« Les négociations entreprises en novembre dernier ont donné lieu à une douzaine de rencontres infructueuses, de rappeler Daniel St-Louis, représentant national des TCA-Québec. Les principales demandes du syndicat touchent le respect de l'ancienneté, mais les journées de congé et les horaires de travail restent au cœur des discussions depuis le début des négociations. »

Pour Michel Trottier, le président de l'unité syndicale, l'employeur ne semble pas vouloir répondre de façon responsable aux demandes légitimes du syndicat. «Avant même d'aborder les clauses économiques, l'employeur reçoit un message clair : les demandes des salariés devront être prises au sérieux et leur dignité reconnue.»

M. St-Louis précise quant à lui que ce mandat permettra au comité syndical de déclencher la grève au moment qu'il jugera opportun.

30

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

André Leclerc, 514 349-9864, solidaricom@yahoo.ca

**Daniel St-Louis, 514 222-6838, 514 389-9223
daniel.st-louis@tca.qc.ca**